AHP ASSAINISSEMENT HYGIÈNE POMPAGE

FACTURE N° 4090200

FACTURE N° 4090200
N/REF : 19/09/2024 16H30 C:001073 I:01223
V/REF : 34598
V/Appel du Jeudi 19/09/2024 a 16H30

ALCYON FRANCE

ZA ACTIPARC
231 BD JULES CESAR _ CS80003
62051 ST LAURENT-BLANGY CEDEX

IMMEUBLE : ALCYON
ZI DE KERIEL
29800 PLOUEDERN

Guipavas, le 26 Septembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALCYON - PLOUEDERN
MOTIF : CURAGE EU
Donneur d'ordre : M. J. LESCOUARCH

INTERVENTION DU 23/09/2024
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CURAGE EU DEPUIS LES REGARDS EXTÉRIEURS VERS LES DEUX ZONES WC
1ERE ZONE : RAS
2EME ZONE : PRÉSENCE D'UN MORCEAU DU COUVERCLE DANS LA CANALISATION QUI

VÉRIFICATION DU BON ÉCOULEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : CONTREPENTES CONSTATÉES ET CONNUES

OBSERVATIONS : SB AB Email envoyé le 25/09/24 a 14H47 M. J. LESCOUARCH

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Curage/Déb.Canal.45mn+dépl.<=30mn	2	181,50	181,50

TOTAL H.T. 181,50

T.V.A. a 20,00% 36,30

TOTAL T.T.C. .....En EURO _____217,80

Valeur en votre reglement au 31 Octobre 2024

AHP ASSAINISSEMENT HYGIÈNE POMPAGE

FACTURE N° 4090200

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal (Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008).
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros.
TVA acquittée sur les encaissements.